



Produits pétroliers au Togo

Retour à la normale, pas d'augmentation

En l'espace de 72 heures, entre samedi et lundi derniers, un soudain vent de pénurie de carburant a soufflé sur le Togo. Attroupements, stationnements forcés, les usagers d'engins ont pris d'assaut les stations d'essence. Fort heureusement, la situation a été rétablie trois jours après. Depuis mardi 19 septembre, le retour au calme progressif est constaté. Le « retard dans la livraison des produits pétroliers », comme l'a expliqué dans un communiqué ...



PAGE 11

SECURITE



Mission de la paix

Le commandant N'Tsougan et ses éléments ont quitté Ménaka

Il y a quelques jours, le commandant Léandre N'Tsougan à la tête de l'unité togolaise de la Police des Nations unies (UNPOL) et ses éléments ont définitivement quitté la ville de Ménaka, dans le cadre du retrait des forces de l'Onu en cours au Mali. Ils étaient 140 hommes et femmes qui assuraient quotidiennement ...

PAGE 3

ACTUALITE



Conférence-débat de l'APDA et du Ceroce sur la paix durable dans l'Espace Cedeao

Dialogue et action pour un avenir harmonieux

L'Association pour la paix durable en Afrique (APDA) et le Centre d'études et de recherches sur les organisations, la communication et l'éducation (Ceroce) ont conjointement orchestré, ce jeudi 21 septembre 2023 à Lomé, une conférence-débat, portée sur les échanges électoraux et les défis de la paix durable ...

PAGE 11

ECONOMIE

Cinquantième anniversaire de la BOAD

Financer le développement autrement

« 2023-2073 : financer le développement autrement, la BOAD du prochain cinquantenaire », c'est le thème central retenu pour la commémoration du cinquantenaire ...

PAGE 5



Recherche scientifique

Le recteur de l'AUF félicite Faure Gnassingbé pour son engagement

Lomé, la capitale togolaise, a abrité il y a quelques jours le premier Salon de valorisation des résultats de recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest (SaVaRRI-AO). Le professeur Slim Khalbous, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), qui séjournait à Lomé dans le cadre ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Hausse des prix du ciment au Togo

Cimco Industrie SA vient d'augmenter ses prix. La tonne de ciment est désormais vendue aux grossistes à 78.000 Fcfa, soit une hausse de 8.000 F. Du coup, le produit sera vendu plus cher au grand public. L'Association togolaise des consommateurs (ATC) et la Ligue des consommateurs du Togo (LCT) regrettent de n'avoir pas été consultées. Mais les prix sont libres et les entreprises privées décident. La cimenterie Cimco Industrie SA, installée en zone portuaire après un investissement de 65 milliards, est la filiale d'un Groupe burkinabé. Le concurrent CimTogo a également relevé ses prix récemment. Fabriquer du ciment coûte plus cher en raison de l'inflation et de la hausse des matières premières.

Source : republicoftogo.com

Coopération Togo-Turquie

Près de 123,4 milliards FCFA d'échanges commerciaux

Le Togo et la Turquie ont depuis quelques années intensifié leur coopération. En 2022, le volume des échanges commerciaux a atteint 123,4 milliards FCFA, soit près de 200 millions de dollars. La nouvelle a été rendue publique ce mardi 19 septembre par Muteber Kılıç, la nouvelle ambassadrice de Turquie près du Togo, suite à son audience avec le chef d'État togolais, Faure Gnassingbé. « Le volume des échanges était d'environ ...



PAGE 5

	SOMMAIRE	Rwanda/Présidentielle Paul Kagame candidat à sa propre succession  P 4	Mon Carnet / Entrepreneuriat "Tisseur des liens", optimiser le réseautage et mentoring  P 9	Produits pétroliers au Togo Retour à la normale, pas d'augmentation  P 11
---	------------------------	--	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Aboudou Ado Félicité, revendeuse de sacs de friperie grâce au FNFI

Atakpamé, dans la région des plateaux accueille une fois de plus la rubrique Echos des bénéficiaires des produits FNFI pour partager avec vous chers lecteurs les témoignages de Madame Aboudou Ado Félicité, la quarantaine, qui grâce au crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) se retrouve aujourd’hui dans la commercialisation des sacs de friperie. Retour sur le parcours d’une dame qui aujourd’hui renforce son autonomie et épanouissement grâce a son courage et a sa détermination.



Aboudou Ado Félicité

“ Depuis longtemps, j’ai toujours voulu voler de mes propres ailes pour pouvoir subvenir à mes besoins, j’ai voulu très tôt donc être indépendante en exerçant une activité

génératrice de revenus qui puisse me permettre de pouvoir aller de l’avant. C’est ainsi qu’après avoir exercer quelques activités par ci par là, j’ai ressenti le besoin d’avoir

un crédit plus adéquat qui puisse me permettre de faire une activité qui puisse me permettre de générer davantage de revenus. Ainsi donc, je suis allée me renseigner

auprès de COOPEC ILEMA, une institution de microfinance partenaire du FNFI dans la région des plateaux et je leur ai expliqué que je ressentais le besoin d’avoir un crédit qui puisse me permettre de pouvoir me prendre en charge. Ils m’ont donc convié à une séance d’information au cours de laquelle les différentes conditionnalités des différents produits du FNFI nous ont été présentés. Après cette présentation, je me suis dit que j’étais le plus éligible au crédit APSEF, vu le genre d’activités que je voulais exercer. Je me suis alors pliée à toutes les exigences requises et à l’heure où vous parle j’ai obtenu successivement tous les cycles du crédit APSEF, un premier crédit de 30.000 FCFA, un second de 40.000 FCFA, et les deux autres crédits de 50.000 FCFA chacun.

Ces différents crédits comme vous le voyez, m’ont permis de me lancer dans la commercialisation des sacs de friperie ici dans ce secteur très commercialisé de la ville

d’Atakpamé. Vous savez que nous sommes dans une ville en constance évolution de la mode et toutes les femmes et jeunes filles veulent être à la mode, avec des sacs tendances, et moi c’est donc une panoplie de sacs de sortie pour femmes que je propose à ma clientèle.”

Notre interlocutrice mesure aujourd’hui l’amélioration intervenue danssaviegrâceau produit APSEF du FNFI, et pour elle pas question de s’arrêter en si bon chemin, il est donc question de mettre toutes les chances de son coté pour poursuivre sa croissance dans la chaine de l’inclusion financière.

“ Vu que j’ai honoré tous mes engagements vis-à-vis des remboursements de mes crédits, j’entends me renseigner sur les conditionnalités pour pouvoir avoir un crédit d’un montant plus élevé qui devra me permettre de renforcer mon activité. J’entends ajouter à ce que je fais déjà la vente de chaussures pour dames et enfants.”

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel





	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative, financière et commerciale: AMAH Essognim Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92 Graphiste: Eros Dagoudi	Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	--	--	---

Recherche scientifique

Le recteur de l'AUF félicite Faure Gnassingbé pour son engagement

Lomé, la capitale togolaise, a abrité il y a quelques jours le premier Salon de valorisation des résultats de recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest (SaVaRRI-AO). Le professeur Slim Khalbous, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), qui séjournait à Lomé dans le cadre de cette activité, a été reçu en audience par le président de la République Faure Gnassingbé.

L'entretien entre les deux hommes a eu lieu le 19 septembre dernier. Pendant les discussions, le professeur Slim Khalbous a félicité le chef de l'Etat pour son engagement en faveur de la promotion de la recherche scientifique et de l'innovation dans l'espace francophone et lui a exprimé la reconnaissance de son institution pour la tenue de ce salon dans la capitale togolaise.

« C'est un projet éminemment important parce qu'il concerne le développement de nos pays par la recherche. Le président de la République Faure Essozimna

Gnassingbé a soutenu ce projet qui permet d'améliorer tous nos secteurs vitaux comme l'agriculture, la médecine et l'éducation », a affirmé le professeur Slim Khalbous. Au regard de la détermination du chef de l'Etat, l'AUF est disposée à accompagner davantage le Togo dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le chantier très important qu'est l'organisation des états généraux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour le recteur de l'AUF, la tenue de cette assise, en collaboration avec le ministère de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche, permettra de « mettre le cap sur l'excellence et l'amélioration des systèmes éducatifs, universitaires et de recherches en vue de voir l'avenir par le savoir et par

l'Etat. Ce programme vise à assurer à ces jeunes togolais un travail décent, à travers des formations complémentaires avec des certifications professionnelles dans les centres d'employabilité francophones des

universitaire. Elle regroupe plus de 1000 universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française. À ce titre, l'AUF met en œuvre, dans son champ de compétences,



Faure Gnassingbé (à droite)

l'éducation ». Dans cette dynamique de partenariat avec le Togo, l'AUF prévoit également de soutenir la politique d'employabilité des diplômés du supérieur initiée par le chef de

universités publiques. Pour rappel, l'AUF est une association d'état blissements d'enseignement supérieur et de recherche et des opérateurs de la Francophonie

les résolutions adoptées parlaConférence deschefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

Edem Dadzie

Mission de la paix

Le commandant N'Tsougan et ses éléments ont quitté Ménaka

Il y a quelques jours, le commandant Léandre N'Tsougan à la tête de l'unité togolaise de la Police des Nations unies (UNPOL) et ses éléments ont définitivement quitté la ville de Ménaka, dans le cadre du retrait des forces de l'Onu en cours au Mali.



Le commandant Léandre N'Tsougan

Ils étaient 140 hommes et femmes qui assuraient quotidiennement la sécurité des populations de Ménaka, localité située dans le Nord du pays. La Mission multidimensionnelle

intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) reconnaît la détermination, le sacrifice et le sens du devoir de ces policiers togolais. Leurs tranches de vie à Ménaka

serrées dans leurs pensées et à travers les souvenirs et les effets personnels qu'ils emportent dans leurs bardas. Les bons comme les mauvais moments s'imposent à tous. Le

commandant N'Tsougan, à l'instar de ses éléments, emporte avec lui mille souvenirs et anecdotes. Il se souvient du jour même de l'arrivée de son unité. Ses éléments et lui n'avaient pas eu le temps de s'installer que le camp était lourdement attaqué. Des tirs en direction du campavaientfaitdesdégâts matériels importants. Le commandant Léandre N'Tsougan et ses éléments avaient vite pris la mesure des défis qui les attendaient dans les mois à venir. Ces défis, le commandant et son unité estiment les avoir fièrement relevés conformément aux priorités confiées à la Minusma. En sept années de présence de la mission onusienne à Ménaka, les unités de police togolaises qui se sont succédé ont partagé le même credo. Il s'agit de celui laissé sur une banderole bleue par le lieutenant-colonel Koura, commandant du premier contingent de policiers togolais. Elle trône encore fièrement sur un mur et ses inscriptions sont encore bien lisibles : « Protéger les populations civiles contre

les violations des droits de l'Homme et autres formes d'insécurité est noble et exaltant. Pour y parvenir, il faut des femmes et des hommes conscients des enjeux et prêts à sacrifier leur vie au service de la paix ». À l'heure du départ, il a fallu décrocher la banderole, la ranger et éventuellement décider de qui l'emporterait chez lui comme souvenir. Quelques jours auparavant, il a fallu mobiliser l'essentiel du bataillon pour nettoyer et ranger chaque recoin de la caserne;unremue-ménage nécessaire pour laisser aux futurs occupants des lieux une caserne propre et vivable. Leur départ de cette ville conclut un chapitre éloquent de leurs contributions personnelles aux efforts de stabilisation de la région.

Pour rappel, ce sont les autorités actuelles du Mali qui ont souhaité le départ des forces de l'Onu. Ce départ reflète de manière concrète la Résolution 2690 qui met fin au mandat de la Minusma et demande son retrait ordonné et en toute sécurité avant le 31 décembre 2023.

E. Dadzie

Rwanda/Présidentielle

Paul Kagame candidat à sa propre succession

Le président du Rwanda, Paul Kagame, a annoncé qu'il allait être candidat à un quatrième mandat lors de l'élection présidentielle prévue en 2024 dans ce pays de la région des Grands Lacs. « Je suis heureux de la confiance que les Rwandais me témoignent. Je les servirai toujours, tant quand je le pourrai. Oui, je suis bel et bien candidat », a déclaré M. Kagame, 65 ans, au magazine francophone Jeune Afrique paru le 19 septembre dernier. Le gouvernement rwandais a annoncé en mars qu'il allait synchroniser les dates de l'élection présidentielle et des législatives, qui doivent avoir lieu en août 2024.



Paul Kagame, le président du Rwanda

Kagame n'avait jusqu'à présent pas ouvertement exprimé ses intentions, mais il a procédé à des amendements constitutionnels controversés qui lui ont permis d'obtenir un troisième mandat et pourraient lui permettre de gouverner jusqu'en 2034. Ancien chef rebelle, Paul Kagame est le dirigeant de facto du pays depuis la fin du génocide de 1994. Il a été reconduit au pouvoir, avec plus de 90 % des voix, lors des élections de 2003, 2010 et 2017. Jusqu'à présent, seul le chef du Parti vert de l'opposition, Frank Habineza, avait annoncé sa candidature pour 2024. L'annonce du président sortant de se représenter « n'est pas une surprise », a-t-il déclaré à l'AFP. « Nous n'avons pas peur de lui, nous améliorons notre organisation en tant que parti politique pour mener une meilleure campagne qu'en 2017. Nous sommes confiants », a-t-il ajouté : « La démocratie est un combat, c'est pourquoi nous continuerons à lutter démocratiquement pour l'espace politique et la démocratie, l'Etat de droit et les droits humains au Rwanda. ». Interrogé en juillet 2022 sur France 24 sur sa candidature à un nouveau mandat, Paul Kagame avait répondu : « J'envisage de me présenter pour vingt ans de plus, je n'ai aucun problème avec ça. Les élections sont l'occasion pour les gens de choisir. »

Le Monde Afrique

Niger/Putsch

Le président Bazoum saisit la Cour de justice de la Cedeao

Le président nigérien déchu, Mohamed Bazoum, a décidé, mercredi 20 septembre, de saisir la justice ouest-africaine pour obtenir sa libération et le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays. Sauf qu'à l'heure actuelle où se situent les relations entre l'institution et les nouvelles autorités nigériennes, il est à craindre que cette option, même si elle aboutit à une condamnation, oblige la junte à s'exécuter.

La requête déposée devant la Cour de justice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) le 18 septembre invoque « l'arrestation arbitraire » et « la violation de la liberté d'aller et venir » du président Mohamed Bazoum, de sa femme, Haziza, et de son fils Salem, détenus avec lui au palais présidentiel depuis le coup d'Etat, le 26 juillet. Selon Me Diagne, ses « clients sont victimes de graves et intolérables violations des droits de l'homme. Ils ont le droit de saisir les juridictions compétentes. Ça ne peut pas aggraver leur situation, c'est un motif d'espoir que justice leur soit rendue ». « Nous demandons (...), au vu de la violation des droits politiques, que l'Etat du Niger soit condamné au rétablissement immédiat de l'ordre constitutionnel par la remise du pouvoir au président Bazoum, qui doit continuer de l'exercer jusqu'à la fin de son mandat, le 2 avril 2026 ». En cas de décision favorable, « l'Etat du Niger aura l'obligation juridique d'exécuter la décision », assure le conseil du président déchu. Mais à ce

jour, combien de décisions coercitives de la Cour de justice de la Cedeao ont été suivies à la lettre ? Une autre équation à plusieurs inconnues qui commence déjà à faire jurisprudence en la matière. « Ce qui nous intéresse, c'est d'obtenir une condamnation de l'Etat du Niger par une décision de justice. Le combat de M. Bazoum est un combat

Ouattara, vice-président de la Cour, sur 15 Etats qui composent cette juridiction, 6 seulement ont désigné un organe chargé d'exécuter les décisions rendues par la Cour. Il s'agit du Mali, du Nigéria, du Togo, du Ghana, du Burkina Faso et de la Guinée. La plupart de ces pays n'ont jamais exécuté les décisions coercitives émises par cette juridiction. Ce qui réduit les chances de l'initiative du président déchu Mohamed Bazoum d'aboutir.

Surtout quand on sait que l'institution ouest-



Mohamed Bazoum, le président nigérien déchu

par le droit », a précisé Me Diagne, comme s'il savait d'avance que le débat ne restera que sur le terrain théorique et ne sera jamais suivi d'exécution en cas de condamnation de l'Etat nigérien. La Cour de justice de l'organisation est la principale juridiction de la Cedeao, composée de 5 juges choisis parmi les ressortissants des Etats membres. Selon Gberi-Bé

africaine, soutenue par la France et l'Union européenne, fait peser sur les putschistes une menace d'intervention militaire depuis le 30 juillet dernier, après avoir égrené un chapelet de sanctions. Une situation qui a durci ses relations avec Niamey qui refuse tout compromis de libération du président et qui, promet d'ailleurs le juger pour haute trahison. T.M.

Gabon/Transition

Corruption, détournements de fonds, fausses signatures du chef de l'Etat... : liste des charges retenues contre Noureddine Bongo

Les chefs d'accusation retenus contre eux sont encore plus lourds que ceux annoncés par le porte-parole des militaires le jour de leur arrestation le 30 août dernier. Il s'agit entre autres des faits de troubles des opérations d'un collège électoral, contrefaçon et usage d'imprimés officiels d'une institution, falsification de la signature du président de la République, complicité de détournement de fonds, corruption, blanchiments de capitaux, association de malfaiteurs et bien d'autres accusations.

Une dizaine de hauts responsables ont été entendus mardi 19 septembre, par le procureur. Ils avaient été arrêtés après le coup d'Etat du 30 août. Parmi les auditionnés, l'ancien directeur de cabinet d'Ali Bongo, Ian Ghislain Ngoulou, le directeur de

cabinet adjoint de l'ancien président déchu Mohamed Ali Saliou et son frère Abdoul Océni, Jessye Ella Ekogha, ancien porte-parole de la présidence, Steeve Nzegho Dieko qui était secrétaire général du PDG, ou encore Cyriaque Mvourandjani, directeur de cabinet politique d'Ali



Noureddine Bongo

Bongo. Déférés une première fois le 15 septembre, leurs gardes à vue avaient été prolongées. Hier, ils ont tous été de nouveau entendus par le procureur, de même que Kim Oun, proche conseiller de Sylvia Bongo

ou encore une directrice financière de la mairie de Libreville. Le procureur les a réinterrogés sur les faits, avant de prendre un réquisitoire et de saisir la juge d'instruction qui les a reçus le même jour. Plusieurs membres de la

famille Bongo, d'Omar le défunt père à Ali le fils, en passant par d'autres proches, notamment sa fille Pascaline, sont suspectés d'avoir bénéficié d'un important patrimoine immobilier « frauduleusement » acquis et évalué par la justice « à 85 millions d'euros ». Neuf enfants d'Omar Bongo sont mis en examen en France, notamment pour recel de détournement de fonds publics dans le cadre de l'enquête sur les « biens mal acquis ».

T.M.

Coopération Togo-Turquie

Près de 123,4 milliards FCFA d'échanges commerciaux

Le Togo et la Turquie ont depuis quelques années intensifié leur coopération. En 2022, le volume des échanges commerciaux a atteint 123,4 milliards FCFA, soit près de 200 millions de dollars. La nouvelle a été rendue publique ce mardi 19 septembre par Muteber Kılıç, la nouvelle ambassadrice de Turquie près du Togo, suite à son audience avec le chef d'État togolais, Faure Gnassingbé.

« Le volume des échanges était d'environ 128 millions de dollars en 2021, et il est passé à près de 200 millions de dollars à la fin de l'année dernière. Il y a un potentiel important que nous pourrions développer davantage », a déclaré Muteber Kılıç, la nouvelle cheffe de la diplomatie turque au Togo. Cette croissance des échanges bilatéraux est due à un rapprochement diplomatique entre Lomé et Ankara. A l'ouverture de l'ambassade de Turquie à Lomé, se sont ajoutées d'autres rencontres entre les officiels togolais et turcs notamment les visites de travail et les webinaires. En octobre 2021, la visite du président turc Recep Tayyip Erdogan au Togo est venue renforcer cette relation bilatérale. Cette visite a permis la signature de nombreux accords

diplomatiques et surtout économiques entre Lomé et Ankara. Plusieurs accords et protocoles d'entente ont donc été conclus par les deux pays. De l'établissement d'un mécanisme de consultation politique entre les ministères des Affaires étrangères, à un accord d'exemption réciproque de visa pour les détenteurs de passeport officiel, sans oublier un mémorandum d'entente relatif à la coopération entre le ministère des Affaires étrangères togolais et l'Académie diplomatique de la République de Turquie, à une baisse des taxes douanières des produits turcs importés au Togo, c'est une batterie de mesures qui sont prises pour augmenter les échanges commerciaux

entre les deux pays. « La Turquie et l'Afrique ont développé leurs relations au cours des dernières années dans tous les domaines, et le Togo, bien sûr, occupe une place particulière dans

», a ajouté la cheffe de la diplomatie turque au Togo. Les axes de collaboration prennent en compte la diplomatie, la défense, la sécurité, l'agriculture et la santé. Le textile, les

la création d'emplois, sont aussi des expertises dont le Togo pourra bénéficier. Depuis 2015, les échanges commerciaux entre le Togo et la Turquie sont en constante progression.



Muteber Kılıç, la nouvelle ambassadrice de Turquie au Togo reçue en audience par le président Faure Gnassingbé, ce mardi 19 septembre

ces relations. Le bilan est positif, mais nous pourrions faire davantage. Nous avons discuté du renforcement de la coopération bilatérale, et je suis prête à faire tout le nécessaire pour développer nos relations avec le Togo

produits agroalimentaires et d'autres produits manufacturés, moins coûteux et de meilleure qualité, sont importés vers le Togo. La transformation des produits locaux, le transfert de technologie et

Selon la Bceao, de 2015 à 2019 déjà, les importations togolaises en provenance de la Turquie ont passé de 13,39 milliards FCFA à 24 milliards FCFA en 2019.

Edy Alley (stagiaire)

Cinquantième anniversaire de la BOAD

Financer le développement autrement

« 2023-2073 : financer le développement autrement, la BOAD du prochain cinquantenaire », c'est le thème central retenu pour la commémoration du cinquantenaire de la BOAD. En amont aux cérémonies officielles prévues pour novembre, cette commémoration sera marquée du 23 août au 11 octobre 2023 par des ateliers thématiques, dont les conclusions et recommandations donneront lieu à l'élaboration d'un document prospectif. Ce recueil sera soumis à l'appréciation de plusieurs acteurs notamment les Hautes autorités de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).



Siège de la BOAD à Lomé

Après cinquante ans d'activités visant la promotion du développement équilibré

des Etats membres et la réalisation de l'intégration économique de l'Afrique de l'ouest par le financement

le développement d'infrastructures pour réussir l'intégration régionale", c'est le thème

des projets prioritaires de développement, la BOAD dresse le bilan. Placée sous le signe de réflexions et d'échanges, cette commémoration sera l'occasion pour la BOAD de se projeter sur les cinquante prochaines années.

Plusieurs ateliers sur des thèmes différents vont marquer l'évènement. "Financer

d'un des ateliers. Cet atelier portera sur deux dimensions des infrastructures : la première est classique, et se rapporte aux routes, chemins de fer, et autres; et la deuxième tient au numérique. Les autres thèmes sont : financer l'offre et soutenir un accès universel à de l'énergie durable; soutenir la souveraineté alimentaire et la résilience climatique, financer la transformation des produits agricoles; mettre en place des mécanismes de financement innovant, pour un développement durable; renforcer la synergie dans les services financiers, pour mieux promouvoir le développement des MPME; développement humain : financer l'habitat abordable et les modèles éducatifs du futur.

La Banque ouest-africaine de développement donne la possibilité aux personnes ressources, ainsi qu'un nombre limité de "novices", intéressés par certains des sujets concernés, de pouvoir s'inscrire et de demander un agrément comme participant.

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) est l'institution commune de financement du développement des Etats de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Elle a été créée par Accord signé le 14 novembre 1973. Les Etats membres sont : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La BOAD est devenue opérationnelle en 1976.

Edy Alley (stagiaire)



Avec Coris Money



Transferts

OF

Retrait Minimum

100F

Maximum

1%

Appellez votre banque au 8283

SIMPLE & COOL

BOAD

par



Économie togolaise

Programmation budgétaire, acquis, dette et perspectives

Conformément à la réforme de modernisation de la gestion des finances publiques initiée par l'Uemoa, il est stipulé la consultation de l'élaboration du projet de loi de finance initiale par le parlement, au plus tard à la fin du premier semestre de l'année, par le biais du Débat d'orientation budgétaire (Dob) sur la base du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP). Dans cette logique, le DPBEP 2024-2026 adopté par le gouvernement togolais a été examiné le 29 juin et adopté le 30 juin 2023 par l'Assemblée nationale togolaise. Ledit document, consulté par Togo Matin, fait une rétrospection financière nationale sur les trois dernières années et met en relief le devenir économique du Togo sur les trois prochaines années.

Le Document de programmation budgétaire et financier, en termes de prévision de la période 2024-2026

les objectifs d'équilibre budgétaire et financier, en termes de prévision du déficit résultant de

dépenses budgétaires. Ces dépenses se sont établies à 976,2 milliards en 2022 contre 757,4 milliards en 2021 et 736,2 milliards en 2020. Sur la période sous revue, elles ont connu une progression moyenne de 15,9% due essentiellement à l'augmentation des dépenses de transferts courants, des dépenses en atténuation de recettes et des dépenses d'acquisition des biens et services.

Composées des titres publics, emprunts, droits de tirages spéciaux et recettes des privatisations, les ressources de trésorerie ont connu une évolution

le remboursement des produits des emprunts à court, moyen et long terme, les retraits sur les comptes des correspondants et les prêts et les avances, ont connu une augmentation moyenne de 14,1% sur la période 2020-2022. En 2022, elles se sont établies à 519 milliards contre 406,4 milliards en 2021 et 404,2 milliards en 2020. Les opérations de trésorerie ont dégagé un solde excédentaire de 416,1 milliards ; 215,7 milliards et 383,9 milliards respectivement en 2020, 2021 et 2022, soit une progression de 14,9% par rapport à 2021. Dans l'ensemble, le solde global ressorti sur la période sous revue est excédentaire de 116,3 milliards en 2020 et déficitaire de 34,6 milliards.

Estimation 2023 et perspectives 2024-2026

L'estimation des ressources des Etablissements publics administratifs (EPA) en 2023 est de 118,5 milliards. Sur la période 2024-2026, elles seraient respectivement de 118,5 milliards, 121,8 milliards et 136,3 milliards. Les projections présentent une tendance haussière moyenne de 4,9% sur la période 2024-2026. Les dépenses des EPA à fin 2023 estimées à 112,6 milliards, sont

milliards de dépenses d'investissement. Le niveau des dépenses projeté sur la période 2024-2026 s'élèverait respectivement à 105,4 milliards, 111,5 milliards et 129,6 milliards.

Les dépenses d'investissement sont projetées à 17,4 milliards en 2024 ; 17,1 milliards en 2025 et 18,2 milliards en 2026 et représenteraient respectivement 16,5%, 15,3% et 14% du total des dépenses sur la période. L'estimation des ressources des collectivités territoriales en 2023 est de 46,9 milliards. Sur la période 2024-2026, elles seraient respectivement de 46,5 milliards, 49,8 milliards et 55,9 milliards. Les projections de 2024 sont en baisse par rapport à l'estimation de 2023 tandis que les projections de 2025 à 2026, présenteraient une tendance haussière par rapport à 2023. Le niveau élevé des ressources en 2023 s'expliquerait par la hausse exceptionnelle des appuis des PTF portés à 93% par le district autonome du Grand Lomé.

L'estimation des dépenses des collectivités territoriales à fin 2023 sont estimées à 45,8 milliards réparties en 24,9 milliards de dépenses de fonctionnement et 20,9



Sani yaya, ministre de l'Economie et des Finances

permet d'assurer une meilleure allocation des ressources mobilisables en cohérence avec les orientations stratégiques des politiques publiques sur la période 2024-2026, les engagements internationaux auxquels le Togo a souscrit conformément aux priorités du gouvernement définies dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025 (FDR). Aussi, constitue-t-il, le socle pour l'élaboration du budget 2024 en s'appuyant sur des hypothèses économiques précises et justifiées. Le DPBEP 2024-2026 présente la trajectoire d'une consolidation de la croissance économique après les chocs enregistrés ces trois dernières années. Il fixe à moyen terme,

l'évaluation des recettes et des dépenses et aborde les points d'ancrage de la politique économique en 2024, 2025 et 2026.

Évolution des finances publiques entre 2020 et 2022

Les recettes budgétaires réalisées pour les années 2020, 2021 et 2022 se sont chiffrées respectivement à 830,5 milliards 921,6 milliards et 1.051,4 milliards, soit un accroissement moyen de 12,5% sur la période. Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisitions de biens et services, des dépenses de transferts courants et des dépenses en atténuation de recettes. Elles représentent en moyenne 66,1% des

contrastée sur la période 2020-2022. Elles sont passées de 820,3 milliards en 2020 à 622,1 milliards en 2021



et à 902,9 milliards en 2022. Les charges de trésorerie comprenant

composées de 98,1 milliards de dépenses de fonctionnement et 14,5

milliards de dépenses d'investissement. Le niveau des dépenses

projeté sur la période 2024-2026 s'élèverait respectivement à 45,9 milliards, 48,3 milliards et 53,4 milliards. Les

dépenses à fin 2023 s'élève à 36,7 milliards, soit une augmentation de 146,6% par rapport à leur niveau de réalisation de

composé des créances multilatérales (58,6%). Les créances bilatérales sont minoritaires dans le portefeuille de la dette

extérieure à modéré sur le moyen et long terme.

Environnement économique international régional

La situation économique internationale a été marquée ces dernières années par une série de chocs concomitants qui se sont renforcés en 2022 dont l'une des conséquences a été, selon les pays et les régions, le fléchissement ou le ralentissement de l'activité économique. En résultante, le taux de croissance du PIB mondial est ressorti à 3,4% en 2022 après 6,3% en 2021 et une contraction de 2,8% en 2020. Le rythme de croissance dans les pays avancés s'est décéléré en 2022, ressortant à 2,7% après 5,4% en 2021 et -4,2% en 2020. Ce ralentissement fait suite à la persistance des tensions inflationnistes et la réduction de la production dans le secteur manufacturier.

Dans la zone Euro, en lien avec la crise énergétique et la poussée inflationniste, la croissance du PIB a ralenti à 3,5%, après

estimé à 4% en 2022 contre 6,7% en 2021. En Chine, la croissance économique s'est ralentie pour s'établir à 3% en 2022 contre 8,4% en 2021. Quant à l'économie indienne, elle a poursuivi sa forte expansion, grâce à une demande intérieure résiliente malgré les chocs extérieurs négatifs. Le PIB de l'Inde a progressé de 6,8% en 2022 après 9,1% en 2021.

En Afrique subsaharienne, touchée par le ralentissement économique au plan mondial, la croissance économique est ressortie à 3,9% contre 4,8% en 2021. Dans la Cedeao, le taux de croissance est passé de 4,4% en 2021 à 3,9% en 2022. Le Nigeria affiche une hausse de l'activité économique de 3,3% en 2022 contre 3,6% en 2021. Dans l'Uemoa, la dynamique de croissance s'est poursuivie dans les Etats membres en lien avec le regain d'activité dans l'ensemble des secteurs, en dépit du contexte de hausse générale des prix exacerbée par les tensions géopolitiques internationales, la persistance de la crise



projections de 2024 à 2026, présentent une tendance haussière par rapport à l'estimation de 2023.

L'estimation des ressources de la CRT en 2023 est de 52,8 milliards. Sur la période 2024-2026, elles seraient respectivement de 56 milliards, 58,3 milliards et 60,6 milliards. Ces projections présenteraient une tendance haussière par rapport à l'estimation de 2023. L'estimation des dépenses de la CRT à fin 2023 s'élève à 53 milliards. Le niveau des dépenses projeté sur la période 2024-2026 s'élèverait respectivement à 55,9 milliards, 58,3 milliards et 60,8 milliards. Ces projections enregistrent une hausse en moyenne de 4,7% sur la période.

Les ressources de l'INAM sont estimées à 40 milliards en 2023 en augmentation de 158,6% par rapport à leur niveau de réalisation de 2022. Cette augmentation remarquée des ressources s'expliquerait par une importante hausse de l'effectif des assurés sur la période sous revue en lien avec l'élargissement du champ de couverture de l'INAM à tous les agents du secteur public et parapublic. Sur la période 2024-2026, les ressources seraient respectivement de 47,7 milliards, 59,9 milliards et 73,8 milliards. Les projections de la période sous revue seraient en hausse moyenne de 22,7%. L'estimation des

2022. Cette augmentation remarquée des dépenses en 2023 serait due à une importante hausse de l'ensemble des dépenses relativement à l'évolution de l'effectif des assurés. Le niveau des dépenses projeté sur la période 2024-2026 s'élèverait respectivement à 42,4 milliards, 52,1 milliards et 62,7 milliards. Elles connaîtraient une hausse moyenne de 19,6% entre 2024-2026.

Evolution de la dette publique de 2020 à 2026

L'encours de la dette publique est passé de 2.564,4 milliards en 2020 pour s'établir à 3.337,4 milliards en 2022, soit une hausse de 30,6% sur la période sous revue. L'encours de la dette publique rapporté au PIB est passé de 60,3% du PIB en 2020 à 65,9% du PIB en 2022. Cette hausse est en corrélation avec l'aggravation du déficit budgétaire lié aux conséquences de la pandémie de la covid-19, la crise sécuritaire et la crise alimentaire. Le stock de la dette intérieure est passé de 1.420,6 milliards en 2020 à 2.041,2 en 2022, soit une progression de 29,7%. Il représente 40,3% du PIB à fin 2022. Ce stock est composé des fonds levés au titre des emprunts obligataires par l'Etat sur le marché financier régional pour le financement des projets de développement. Le portefeuille de la dette extérieure du Togo en 2022 est majoritairement

publique du fait que la dette bilatérale envers les membres du Club de Paris a été considérablement réduite, suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE le 14 décembre 2010. Le taux d'endettement extérieur s'est établi à 25,6% en 2022. En termes de perspective, le taux d'endettement public se situerait à 61% en 2026, soit une baisse de 4,8 points de pourcentage par rapport à 2022 grâce à la consolidation budgétaire ramenant le



déficit budgétaire à 3% du PIB à partir de 2025.

Cette tendance permettra de ramener le risque de surendettement global élevé à un risque de surendettement modéré à l'horizon de 2025 avec une marge suffisante pour absorber les chocs et maintenir le risque de surendettement

5,4% en 2021. Dans les pays émergents et en développement, l'activité a pâti du ralentissement de la demande dans les pays avancés et du durcissement des conditions financières internationales. Le raffermissement du dollar a constitué une difficulté supplémentaire. Le taux de croissance réel dans cette zone est

sécuritaire et de la crise sanitaire. La croissance économique de l'Union est estimée à 5,7% en 2022 contre 5,9% en 2021.

Attipoe Edem Kodjo
Source : Rapport d'étude au fond du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle 2024-2026

Blagues

Pendant l'accouchement, les femmes souffrent trop. Tout récemment, les accoucheuses ont décidé d'attacher les testicules de l'homme avec une corde qu'on remet à la femme pour qu'elle puisse tirer lors des contractions afin de partager la douleur avec son homme.
La rumeur court qu'on veut voter cette loi d'ici peu.
Etes-vous **POUR** ou **CONTRE** ?
Réagissez vite avant la mise en vigueur de cette loi.



Pourquoi quand deux gars cohabitent (dans une chambre), dès que la copine de l'un des gars arrive l'autre libère l'espace ? (15 pts).
Mais quand deux filles cohabitent; c'est quand le gars de l'une arrive que l'autre commence à faire la lessive?(5 pts)

Un jour ma femme m'appelle étant Au Boulot.
Ma femme : Bébé, achète moi du pain à la boulangerie au retour du boulot.
Moi : Ok. Mais je t'ai donnée l'argent en quittant la maison ce matin non?
Ma Femme : Oui, Bébé. Je suis fatiguée. Fais-moi ça, pardon !
Moi : Ok, à tout à l'heure.
Vue que ma femme est très jalouse j'ai décidé de jouer à un jeu.
Quelques minutes après, je rappelle ma femme.
Moi: chérie, la boulangère veut me draguer; elle di tque je lui plaît et elle dit que quand elle me voit passer chaque jour devant leur boulangerie, qu'elle a envie de m'embrasser.
Ma femme : Quoi ? Bébé dit lui que tu t'es déjà marié
Moi: Chérie elle me crois pas, elle dit qu'elle veut voir ma femme pour être Sûr.
Ma Femme : Ok, attends une minute !
Arrivée à la boulangerie, elle m'appelle.
Ma Femme : Allô chéri, je suis déjà là. Tu es où ?
Moi : Je suis toujours au boulot. Achète ton pain et rentre tranquillement.

Les économies d'une femme sont comme les parties intimes d'une Fourmi , on sait que ça existe mais on ne voit pas

Photo du jour



Légendez et commentez l'image ci-dessus

Pensée du jour

“Le juge ne siège pas pour faire de la justice une faveur, mais de décider ce qui est juste. Il a juré ne pas favoriser qui bon lui semble mais de juger selon les lois”

Platon

Quelques ambassades et consulats

Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70

Ambassade d’Allemagne; Tél: 22 23 32 32

Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40

Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94

Ambassade d’Egypte; Tél: 22 21 24 43

Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25

Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56

Union Européenne; Tél: 22 53 60 00

Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23

Consulat de France; Tél: 22 23 46 40

Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60

Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30

Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25

Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63

Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58

Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35

Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00

Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31

Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80

Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11

RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCY; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCY; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com
Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHE: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN: Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss); Tél : 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AL DE LOIRE

COURRIER ARRIVE

Le 14-08-2023

Sous le N° 430193

REQUETE AFIN DE DIVORCE A MONSIEUR/MADAME LE JUGE AUX AFFAIRES MATRIMONIALES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOME

Dame BOUBACAR OUMAROU Hassanatou, Assistante Administrative, demeurant et domiciliée au Niger de passage à Lomé ;

Assistée de Maître Amessouwo DOVI GNAWOTO, Avocat à la Cour, route de Kpalimé en face de l'Eglise des Assemblées de Dieu (Mont Carmel), qt Avénou, 04B.P 328, Tél : 22503168 / 90943168, Lomé-TOGO ;

AL'HONNEUR DE VOUS EXPOSER

Que suivant acte n°575 en date du 8 Novembre 2003, la requérante a contracté mariage avec le nommé DEFLY Yao à l'Etat-civil de Lomé (PIECE N°1);

Que de cette union n'est issu aucun enfant ;

Que contre toute attente, après trois (3) ans de vie commune (novembre 2003-Août 2006), son époux, a décidé unilatéralement d'y mettre un terme en renvoyant, sans motifs, du domicile conjugal, l'unique enfant que la requérante a eu d'un mariage antérieur ;

Que nonobstant les multiples efforts de la requérante pour ramener son époux à la raison, leur mariage est devenu une coquille vide, la communauté de vie et les obligations d'époux n'existant plus ;

Que face à cette douloureuse situation, la requérante a décidé de se donner un temps de réflexion en repartant chez elle au Niger ;

Que curieusement, son époux lequel, visiblement, n'attendait que ce départ, s'est vite trouvée une autre femme qui, aux dernières nouvelles, lui aurait déjà fait deux(2) enfants, mettant ainsi définitivement fin à son mariage avec la requérante ;

Qu'il ressort de l'article 126 du code togolais des personnes et de la famille que le divorce peut être prononcé à la demande de l'un des époux en cas d'absence déclarée de l'un des époux ou de séparation de fait prolongée depuis cinq (5) ans au moins;

Qu'en l'espèce, il est constant que depuis 2006 jusqu'à ce jour, la requérante et le sieur DEFLY Yao se sont séparés et ne partagent plus rien ensemble ;

Que dans ces conditions, il y a lieu de déclarer la requête afin de divorce de la requérante recevable, prononcer le divorce entre la requérante et le sieur DEFLY Yao avec toutes les conséquences de droit;

C'est pourquoi, la requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Juge aux affaires matrimoniales, déclarer sa requête afin de divorce recevable, prononcer le divorce entre la requérante et le sieur DEFLY Yao avec toutes les conséquences de droit;

SOUS TOUTES RESERVES

Lomé, le 7 Août 2023

Pour la requérante

Le Conseil

PJ : 1

-Copie d'acte de mariage n°545 du 8 Novembre 2003

Pour Copie Certifiée Conforme
Lomé, le 29/07/2023
Ma. AMEGNONOU Kodjovi Sédewo
Huissier de Justice

COUR D'APPEL DE LOME
TRIBUNAL DE LOME
CABINET DU J.A.M. ISSO A. Rachide

ORDRE DE CONVOCATION

Le (la) nommé (e) DEFLY Yao, demeurant et domicilié à Lomé
est invité à comparaître devant le J.A.M. ISSO A. Rachide
le Lundi 25-09-2023 à 09 heures 00
pour affaire le (la) concernant.

Lomé, le 11-09-2023

ISSO A. Rachide

Mon Carnet / Entrepreneariat

"Tisseur des liens", optimiser le réseautage et mentoring

La capitale togolaise, Lomé, abrite le 30 septembre prochain, la première édition d'un événement de réseautage, mentoring et networking dénommé "Tisseur des liens". Initié par la société Mon Carnet Sarl, ce rendez-vous du donner et du recevoir a été officiellement lancé le 20 septembre dernier lors d'une conférence de presse animée par les responsables dudit projet.

Mon Carnet Sarl a mené une enquête approfondie et une analyse globale sur la création d'entreprises dans plusieurs pays. Au Togo, « L'enquête a révélé que de plus en plus, les jeunes entreprises disparaissent au bout de trois ans. Le manque de réseau étant l'une des principales causes », a fait savoir Michel Natey, directeur des Opérations de l'événement. Sous le parrainage du ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale et en partenariat avec la BOA Togo, Mon Carnet met en œuvre son projet phare "Tisseur des liens" pour résoudre ce problème de réseautage et mettre à la disposition de tous les secteurs d'activité un moyen de partage

de connaissances et de développement durable.

Destiné aux chefs d'entreprise, aux entrepreneurs et aux sociétés, l'événement permettra aux participants de créer un réseau d'affaires multidisciplinaire, promouvoir le mentoring, renforcer le networking et l'esprit d'équipe, développer une nouvelle clientèle, accroître la visibilité locale régionale et internationale, faciliter la gestion des contacts, valoriser les secteurs d'activité par une nouvelle méthode de communauté puis établir la confiance et la crédibilité. « Il est très important d'évoluer en équipe. Il est essentiel d'enlever de la tête qu'on peut aller seul. Le réseautage paie... Nous

comptons favoriser la collaboration et l'échange d'expériences entre professionnels de tous les domaines d'activité ; aussi créer un environnement propice à l'établissement de

de mentorat pour soutenir la prochaine génération de leaders compétents », a expliqué Florence Dada Gnimavo, directrice générale de la structure Mon Carnet.

www.mon-carnet.com. Mon Carnet Sarl est une entreprise spécialisée dans l'organisation d'événements et la gestion de la communication d'entreprise. Elle permet



Florence Dada Gnimavo et Michel Natey

relations mentor-mentoré, sensibiliser les individus et les organisations à l'impact positif du mentorat, et encourager activement les professionnels à prendre part à des programmes

Quatre cent (400) participants sont attendus à ce rendez-vous à l'hôtel 2 février. Les inscriptions ont débuté et peuvent se faire en ligne le 25 septembre prochain sur

de tisser des liens, générer des connexions et partager des connaissances pour le développement durable des entreprises et des individus.

Attipoe Edem Kodjo

Contraception

Solutions pour soulager les effets secondaires de la pilule

Comme tout médicament, les pilules contraceptives affectent le corps humain. En plus d'aider à prévenir les grossesses non désirées, ce contraceptif peut entraîner chez les utilisatrices plus ou moins d'effets secondaires en fonction du type de pilule et de sa génération, du gain de poids à la nausée, en passant par les saignements irréguliers.

Les pilules contraceptives contiennent des hormones qui ressemblent à celles que fabrique naturellement le corps. « Il existe deux types de pilules. Les pilules dites combinées (PC) ou œstroprogestatives et les pilules microprogestatives (PP) ». Contrairement aux pilules combinées qui contiennent deux hormones de synthèse (œstrogène et progestérone), les pilules progestatives ne contiennent qu'un seul progestatif de synthèse. Il existe également quatre générations de pilules depuis leur première commercialisation.

Quels sont les inconvénients de la prise de pilule ?

Au fil des années, divers effets indésirables ont été recensés chez les femmes qui prennent la pilule. Voici une liste des effets les plus fréquents ainsi que quelques solutions pour les soulager.

Sensibilité des seins (mastodynie)

La mastodynie (douleurs ou tensions dans les seins) est un effet secondaire fréquent de la pilule. « Ces douleurs apparaissent souvent au cours du premier cycle. Elles concernent environ une dizaine de pourcents de femmes, et finissent généralement par s'estomper au cours du deuxième ou troisième cycle ». Si vous êtes dans le cas, ajoutez des vitamines à votre régime quotidien. Un supplément en calcium, vitamine B, vitamine E et oméga-3 pourrait être utile pour limiter les ballonnements ainsi que la sensibilité des seins.

Saignements irréguliers

Des petits saignements (spotting) et des pertes de sang entre les règles peuvent apparaître également en début de prise. Ils sont parfois liés au moment de la prise

de la pilule. Essayez de la prendre chaque jour à la même heure, ou à quelques heures d'écart seulement. Ils peuvent aussi être liés au dosage d'hormones. Les nausées apparaissent surtout au cours du premier cycle, et concernent environ 10 à 15 % des femmes sur le premier mois. Cet effet disparaît généralement au cours des cycles suivants. Prenez la pilule le soir ou après le dîner pour diminuer les nausées, ou demandez à votre gynécologue de baisser la dose d'hormones.

Maux de tête (sauf pour la pilule progestative ou microdosée)

Si vous souffrez de maux de tête à chaque fois que vous prenez la pilule, essayez de prendre votre contraceptif le soir. Si la douleur est très forte, il suffit souvent de réduire la dose d'œstrogènes ou de passer à un autre type de pilule. Cet effet secondaire ne concerne pas toutes les pilules. La pilule progestative a un effet positif sur la migraine.

Troubles de l'humeur

Les hormones et les émotions vont de pair. Certaines femmes se plaignent de troubles de l'humeur ou de symptômes de dépression lors de l'utilisation de la pilule. Si vous devenez vraiment déprimée, ou si vous ne dormez pas bien, il sera plus facile d'essayer une formulation différente que d'ajouter un nouveau médicament au mélange.

Baisse de libido

La pilule peut provoquer une baisse de libido chez certaines femmes. Elle va diminuer les hormones masculines dans le sang. Or, c'est elles qui influent sur la libido et le désir sexuel.

Ballonnements, rétention d'eau et prise de poids

La prise de poids est très

variable d'une femme à l'autre. Ce sont parfois les ballonnements et la rétention d'eau provoqués par la pilule qui peuvent donner l'impression d'une prise de poids. « Sur certaines pilules comme celles de la 4e génération, on constate un peu moins de prise de poids et de rétention d'eau (même si on ne prescrit pas une pilule de 4ème génération en première intention) ». Si vous vous sentez ballonnée, essayez de prêter attention à ce que

pilule œstroprogestative.

Quand apparaissent et disparaissent les effets secondaires de la pilule ?

Ils apparaissent généralement lorsqu'on commence la pilule ou lorsqu'on prend une nouvelle pilule.

Que faire si les effets indésirables ne disparaissent pas ?

Ils s'estompent généralement au cours du deuxième ou troisième cycle. Si ce n'est pas



Les tablettes de pilule

vous mangez. Évitez les légumes comme le brocoli, les choux de Bruxelles, et le chou-fleur. Les produits laitiers peuvent également être coupables. Recherchez des aliments aux qualités diurétiques (qui aident à éliminer l'eau), comme les concombres, le melon d'eau, les tomates, les asperges, le céleri, et le thé vert. N'oubliez pas de faire de l'exercice régulièrement pour aider à évacuer l'eau en excès.

La pilule œstroprogestative (minidosée) pour lutter contre les acnés

Certaines femmes prennent une pilule combinée qui, grâce à son action anti-androgénique, aide à lutter contre l'acné. Mais toutes les pilules ne sont pas des alliées anti-acné. « Il existe un peu plus de risques d'avoir de l'acné avec la pilule progestative, car cette dernière a un effet androgénique et favorise l'acné ».

Les femmes sont toutes différentes et réagissent différemment en fonction des terrains. « Certaines femmes prennent des pilules progestatives sans avoir d'acné ». Pour les femmes sujettes à l'acné, l'on déconseille donc la pilule progestative. Elles doivent plutôt se tourner vers une pilule qui n'aggrave pas l'acné voire qui va aider à la diminuer, comme la

particulièrement accusées d'augmenter le risque de thrombose et de caillots sanguins.

Un interrogatoire soigneux et complet sur les antécédents familiaux, personnels et les facteurs de risque doit être mené avant de prescrire une pilule pour identifier d'éventuels risques cardiovasculaires. Dans tous les cas, avant de prescrire une pilule contraceptive, le médecin doit toujours analyser les éventuels facteurs de risques et les contre-indications afin de choisir la contraception la plus adaptée.

Pilule et cancer

Les pilules œstroprogestatives multiplient par 1,2 le risque de cancer du sein (un risque qui disparaît après 5 ans d'arrêt de la pilule). Elles multiplient par 1,5 le risque du cancer du col de l'utérus (un risque qui disparaît après 8 ans d'arrêt) et du cancer du foie (risque multiplié par 2,8). Elles diminuent fortement le risque de cancer de l'ovaire (60% de risques en moins), de l'endomètre (40 %) et du côlon. Ces risques ne concernant pas la pilule progestative, car ce sont les œstrogènes qui multiplient le risque.

Quelle est la pilule contraceptive avec le moins d'effets secondaires ?

Toutes les pilules comportent des effets secondaires. Mais les pilules œstroprogestatives minidosées sont généralement les plus prescrites car elles sont bien tolérées. Naturellement, les méthodes contraceptives avec le moins de risques d'effets indésirables sont toujours plus choisies.

Concernant la contraception orale œstroprogestative, les ventes montrent que les pilules majoritairement prescrites avant le sont rarement aujourd'hui. Ces pilules, qui entraînent un surrisque de thrombose veineuse, ne représentent plus qu'environ 10% du total des ventes actuelles de cette catégorie, contre 46% par le passé.

Edem Dadzie
Expert : Dr Marion Guiraud,
gynécologue médical et
obstétrique

Produits pétroliers au Togo
Retour à la normale,
pas d'augmentation

En l'espace de 72 heures, entre samedi et lundi derniers, un soudain vent de pénurie de carburant a soufflé sur le Togo. Attroupements, stationnements forcés, les usagers d'engins ont pris d'assaut les stations d'essence. Fort heureusement, la situation a été rétablie trois jours après. Depuis mardi 19 septembre, le retour au calme progressif est constaté.

Le « retard dans la livraison des produits pétroliers », comme l'a expliqué dans un communiqué, la nouvelle ministre du Commerce, Rose Kayi Mivedor-Sambiani, a tari les cuves de stockage des stations d'essence. Effectivement, il s'est agi d'un retard dans l'approvisionnement, contrairement aux spéculations d'une stratégie d'augmentation des prix de produits pétroliers.

« J'avais souffert le week-end pour payer du carburant. J'étais obligé de limiter mes déplacements et c'est de l'argent perdu pour mon travail. Mardi soir, j'ai été dans la station Oando vers carrefour Bodjona et j'ai payé du carburant normalement sans passer par des queues », a confié à notre rédaction, Gil Ahiatropa, usager de moto. Selon les observations faites par notre rédaction, dans les stations de

service de la zone Agoé Légbassito près du marché, le carburant est disponible depuis mardi soir. Plus

les citoyens des griffes des revendeurs ambulants d'essence dite frelatée (ndlr, boudè en jargon Ewé),

Au niveau des stations de service aucun réajustement, voire augmentation n'a été



Un client à la station-service

de débada dans les stations environnantes. Le retour à la normale a sauvé

qui ont profité de l'occasion pour vendre le "boudè" jusqu'à 2500 FCFA le litre.

faite comme l'a rassuré le gouvernement.

Attipoe Edem Kodjo

Conférence-débat de l'APDA et du Ceroce sur la paix durable dans l'Espace Cedeao
Dialogue et action pour un avenir harmonieux

L'Association pour la paix durable en Afrique (APDA) et le Centre d'études et de recherches sur les organisations, la communication et l'éducation (Ceroce) ont conjointement orchestré, ce jeudi 21 septembre 2023 à Lomé, une conférence-débat, portée sur les échanges électoraux et les défis de la paix durable dans l'espace de la Cedeao. Cette réunion a rassemblé des représentants de la Cedeao, des universitaires, des chefs traditionnels, des acteurs de la société civile, des institutions et des leaders religieux. Les travaux ont été inaugurés par Adjawé Djeri, directeur de cabinet du ministre des droits de l'Homme, représentant son ministre de tutelle.

Cette rencontre vise à promouvoir la culture citoyenne, la sécurité, l'harmonie sociale, la culture, la paix et le développement durable au sein de la Cedeao. Elle s'inscrit dans le cadre de la journée internationale de la paix, célébrée chaque 21 septembre dans de nombreux pays. L'objectif, tel que formulé par le professeur Kouméalo Anaté, directrice du Ceroce, est d'aborder la question de la paix sous toutes ses facettes avec les parties prenantes afin que chacun puisse apporter sa contribution pour trouver des solutions visant à édifier et à préserver la paix, dans les intérêts personnels, communautaires et des nations de la Cedeao. « Nous sommes conscients que sans la paix, rien n'est possible, même le vivre ensemble. La question de la paix nous concerne tous, c'est pourquoi les universitaires travaillent en collaboration avec la société civile et avec le soutien des partenaires

pour prendre en charge cette question de paix. Il est primordial de souligner que malgré les crises que nous observons, la guerre ou les violences ne sont pas inévitables. Pour construire la paix, il faut une volonté et que chacun soit conscient que c'est une responsabilité individuelle et partagée. C'est pourquoi la question de la communication revêt une importance fondamentale pour prévenir les crises », a souligné la directrice du Ceroce.

Pour le professeur Anaté, il ne faut pas se contenter de gérer les crises lorsqu'elles surviennent, mais plutôt les anticiper. C'est pourquoi il est essentiel de promouvoir la volonté de communiquer, de former et d'éduquer les citoyens afin qu'ils prennent conscience que la paix est un trésor à préserver. À cet effet, il est crucial d'identifier les causes des conflits et d'agir en conséquence. En ce qui concerne les recommandations, l'universitaire Kouméalo

Anaté a déclaré : « Pour anticiper sur ces causes, il est nécessaire de désarmer les esprits. Les gens ont tendance à opter facilement pour la violence, il faut donc réfléchir à la manière dont nous pouvons désarmer les esprits, en particulier en période électorale, avant et après. Ces périodes sont souvent propices à la

électorale, les défis pour la paix sont inévitables ainsi que les attitudes à développer pour anticiper tout ce qui pourrait survenir dans des circonstances défavorables. « Cela signifie que pour préparer les élections, il est nécessaire de dialoguer, de poser des gestes et d'entreprendre des actions. Ainsi, cette

Dans son intervention, le représentant du ministre Christian Trimua, en charge des droits de l'Homme, a salué la tenue de la conférence-débat, contribuant ainsi aux échanges électoraux et aux défis de la paix durable au sein de la sous-région. Conscient des défis à relever en matière de paix, Adjawé Djeri a exhorté les parties prenantes à s'investir pleinement dans les travaux afin de trouver des solutions adéquates. « Nous avons constaté qu'il y a des défis à relever, c'est précisément pourquoi cette réunion a été organisée, afin de trouver des solutions. Le citoyen est la pierre angulaire. Dans le contexte africain, nous ne sommes pas seuls, quels que soient nos actes, positifs ou négatifs, la société a prévu des mécanismes pour que nous restions ensemble, pour que nous nous asseyions et dialoguions. Il est nécessaire que nous examinions ensemble les déviations que nous constatons au sein de nos communautés », a-t-il souligné.

Il convient de rappeler que l'édition 2023 de la Journée internationale de la Paix est centrée sur le thème : « Action en faveur de la paix: nos ambitions pour les objectifs mondiaux ».

TM



cristallisation des passions pouvant entraîner de la violence. Nous devons vraiment réfléchir à la façon de désarmer les esprits, à anticiper sur les causes des violences et de l'extrémisme sous toutes ses formes. En situation de crise, nous devons déterminer les mécanismes pour gérer les crises et, après les élections, enraciner durablement la paix ». De son côté, le président de l'Association pour la paix durable en Afrique, le professeur Ataïé Pewessi, a souligné que lorsqu'on parle d'échéance

rencontre vise à encourager les participants à contribuer avec diverses idées pour enrichir toute l'énergie nécessaire à l'organisation des élections. Il est essentiel de souligner que sans le dialogue, rien n'est possible. Dans l'intérêt de la paix, nous devons dialoguer, converger nos énergies, reconnaître la diversité comme une richesse pour le développement des nations, sans rester figés dans nos positions, mais en reconnaissant que chaque diversité est une richesse pour le développement des nations », a-t-il ajouté.

PRÊT SCOLAIRE

JUSQU'À 05 MOIS DU SALAIRE NET*
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2023



*Offre soumise à conditions

DISPONIBLE EN 24H
POUR UNE BELLE
RENTÉE SCOLAIRE

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

